

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 22 JUILLET 2025

COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Soitec s'est tenue le mardi 22 juillet 2025 au centre de conférences Verso, 52 rue de la Victoire, 75009 Paris, France.

L'Assemblée Générale était présidée par Frédéric Lissalde, Président du Conseil d'administration. Emmanuelle Bely, Secrétaire Générale et Secrétaire du Conseil d'administration, a assuré les fonctions de secrétaire de séance.

Les fonctions de scrutateurs ont été remplies par Bpifrance Participations, représentée par Samuel Dalens, et CEA Investissement, représentée par Domitille Laude.

Étaient également présents, les administrateurs qui avaient pu se rendre disponibles ainsi que Pierre Barnabé, Directeur Général, Albin Jacquemont, Directeur Financier et les Commissaires aux comptes.

1 466 actionnaires, représentant 24 186 161 actions et 33 634 040 droits de vote, étaient présents, représentés ou avaient voté par correspondance. Le quorum s'est élevé à 67,84%.

L'Assemblée a approuvé l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration, à l'exception de la résolution n° 27 relative à la modification de l'article des statuts définissant les seuils au-delà desquels les actionnaires sont tenus de déclarer à la Société leur détention d'actions, du ressort de l'assemblée générale extraordinaire, qui a été votée à 60,15 % et n'a par conséquent pas été adoptée.

Les résultats des votes des résolutions sont disponibles sur le site internet de la Société www.soitec.com dans la rubrique : Investisseurs – Actionnaires & Analystes - Assemblées Générales.

DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Après l'ouverture de la séance, Frédéric Lissalde a présenté les membres du Bureau et l'ordre du jour de l'Assemblée.

Emmanuelle Bely a ensuite confirmé que les formalités légales préalables à l'Assemblée Générale avaient bien été respectées et a informé les actionnaires du quorum provisoire.

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ ET DE LA STRATÉGIE DE DURABILITÉ

Pierre Barnabé, Directeur Général, a pris la parole pour présenter notamment l'activité de Soitec au cours de l'exercice 2024-2025 ainsi que sa stratégie en matière de durabilité.

L'exercice 2024-2025 a été marqué par la poursuite de la correction des inventaires dans la chaîne d'approvisionnement des smartphones ainsi que par la faiblesse persistante du marché automobile. Ces difficultés conjoncturelles ont pesé sur le chiffre d'affaires du Groupe mais pas sur sa trajectoire.

La marge d'EBITDA est restée résiliente, preuve de la discipline opérationnelle du Groupe. Les flux de trésorerie générés par l'activité se sont améliorés, soutenus par un contrôle plus strict du besoin en fonds de roulement. Enfin, le bilan est resté solide, ce qui offre à la fois flexibilité et stabilité.

Les fondamentaux de Soitec restent inchangés et lui permettent de naviguer au mieux dans un environnement très volatil. Au cours de l'exercice 2024-2025, le chiffre d'affaires consolidé a reculé de 9 %, en ligne avec la guidance révisée, et suivant des dynamiques différentes selon les divisions :

- La division Communications mobiles a enregistré un recul de 12 %. La forte croissance du POI et l'adoption continue du FD-SOI ont compensé la correction des stocks du RF-SOI.
- La division Automobile et Industrie a enregistré une baisse de 22 %, reflet d'un marché automobile globalement faible, bien que l'adoption des produits de Soitec suive sa progression.
- La division Edge & Cloud AI, nouvellement créée, a bénéficié d'une très forte dynamique, tirée par la demande liée à l'IA. La croissance de cette division a toutefois été partiellement atténuée par la baisse des ventes du produit Imager-SOI.

Dans l'ensemble, le Groupe a maintenu une gestion rigoureuse de ses coûts, optimisé l'utilisation de ses usines autant que possible et a continué à prioriser l'investissement en R&D et en développement durable malgré un environnement beaucoup plus contraint.

Compte tenu de l'environnement économique actuel, incertain et hautement volatil, le retrait des guidances précédemment communiquées a été annoncé et Soitec communiquera désormais ses prévisions de chiffre d'affaires trimestre après trimestre. Le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2025-2026, qui sera communiqué au marché le jour-même après la clôture de la Bourse, est anticipé en baisse organique d'environ 20 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison de l'arrêt de l'Imager-SOI et de la correction des inventaires qui est toujours en cours sur le RF-SOI.

Par ailleurs, l'environnement macroéconomique ne cesse d'évoluer et Soitec opère dans un monde de plus en plus complexe. C'est pourquoi le Groupe reste centré sur ce qu'il maîtrise : l'excellence opérationnelle, l'innovation et la R&D, le déploiement agile de ses investissements et ses partenariats stratégiques.

Pierre Barnabé a ensuite rappelé la diversification du portefeuille de produits du Groupe. Désormais, non seulement les produits RF-SOI mais également Power-SOI, FD-SOI, POI et Photonics-SOI sont des produits standards pour les smartphones, l'automobile et les centres de données. Soitec prépare d'ores et déjà la prochaine vague d'innovation produits et développe de nouveaux matériaux pour étendre la roadmap SOI au sein des marchés qu'il adresse déjà et pénétrer de nouveaux segments. Au-delà du SOI, le Groupe travaille aussi sur de nouvelles technologies de transfert de couche pour renforcer sa position sur l'ensemble des marchés. Il n'y a pas de marché que la technologie de Soitec ne puisse adresser.

Enfin, la durabilité est un élément fondamental de la stratégie de Soitec qui a matérialisé ses ambitions en matière de développement durable dans sa raison d'être et a défini une stratégie avec des objectifs clairs et ambitieux et, comme lors de l'Assemblée réunie en juillet 2024, Pierre Barnabé a présenté la stratégie climatique, assortie d'objectifs précis définis pour différents horizons de temps, ainsi que les principales actions engagées à cet effet.

Soitec s'est notamment fixé des objectifs de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, avec une trajectoire validée par le *Science Base Target Initiative* (SBTI). Les efforts continus en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique et d'approvisionnement en énergie verte ont entraîné une réduction des émissions Scope 1 et 2 de 30 % en 2024 par rapport à 2020, permettant d'atteindre l'objectif SBTi avec deux ans d'avance. Pour ce faire, de nombreuses actions ciblées ont été entreprises. A titre d'exemple, l'approvisionnement en électricité sur le site de Bernin provient intégralement de sources renouvelables locales depuis 2021 et l'alimentation en électricité verte sur le site de Singapour s'élevait déjà 50 % en 2024, avec l'objectif d'atteindre 100 % d'ici 2030.

S'agissant de la gestion de l'eau, la consommation par surface de substrats produite a été réduite de 12 % sur un an, notamment grâce à une réutilisation accrue de l'eau dans les procédés industriels et le Groupe est en bonne voie pour atteindre l'objectif de diviser par deux sa consommation d'eau d'ici à 2030.

Le Groupe poursuit ses efforts en faveur d'un environnement de travail qui attire et développe ses talents. L'accent est mis sur les promotions internes et Soitec est à la pointe de l'industrie en matière de promotion de la diversité. Le partage de la valeur s'effectue avec l'ensemble des salariés du Groupe par le biais de plans d'attribution gratuite d'actions.

Enfin, Soitec a mis en place une gouvernance solide et structurée pour soutenir son ambition en matière de développement durable.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2024-2025

Albin Jacquemont, Directeur Financier, a ensuite présenté les états financiers de l'exercice 2024-2025.

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 891 millions d'euros, en baisse de 9 % par rapport à l'année précédente à périmètre et taux de change constants, en ligne avec les prévisions revues en février 2025. Malgré cette baisse du chiffre d'affaires, la marge d'EBITDA est restée résiliente à 33,5 %, reflétant une forte discipline des coûts et une capacité à maintenir les investissements dans l'innovation.

Soitec a également généré un free cash-flow positif de 26 millions d'euros, grâce à une réduction des investissements et à une meilleure gestion du besoin en fonds de roulement. Ce sont deux leviers où l'agilité du Groupe a fait la différence cette année.

La marge brute s'est établie à 32,1 %, en baisse de deux points par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison, d'une part, de charges d'amortissement plus élevées à la suite des récents investissements réalisés en capacité et, d'autre part, de volumes plus faibles, en particulier dans les divisions Communications mobiles et Automobile et Industrie.

Le résultat opérationnel courant consolidé s'élève à 136 millions d'euros, soit 15,2 % du chiffre d'affaires, en baisse de 6 points par rapport à l'exercice précédent, reflétant la baisse de la marge brute, une hausse de 39 % des dépenses nettes de R&D (notamment due au renforcement des partenariats d'innovation et à la réduction de la capitalisation de R&D) et des frais généraux, administratifs et commerciaux qui ont augmenté de 4 %.

S'agissant du compte de résultat, les autres charges opérationnelles se sont élevées à 16 millions d'euros et sont principalement liées à la cession de Dolphin Design, une activité non stratégique pour le Groupe. Le résultat financier fait apparaître une perte de 9 millions d'euros, liée aux intérêts des financements récents et à des pertes de change. Le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 11,3 % à 17,3 % en raison d'éléments non récurrents. Le résultat net s'élève à 92 millions d'euros, représentant 10,3 % du chiffre d'affaires.

Les flux de trésorerie générés par l'activité ont atteint 202 millions d'euros, en hausse par rapport aux 165 millions d'euros de l'exercice précédent. L'augmentation du besoin en fonds de roulement a été moins marquée, avec une variation de 79 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent qui provient principalement de stocks plus élevés suite aux évolutions de la demande, de la suspension temporaire de livraisons pour des clients et de créances clients plus élevées.

Les investissements totalisent 230 millions d'euros avant IFRS 16, en ligne avec les objectifs. Ils couvrent une capacité POI additionnelle à Bernin, l'expansion de la production de RF-SOI et de Photonics-SOI à Singapour, le refresh de 300 mm SOI à Bernin, la finalisation de la ligne pilote SmartSIC 200 mm, ainsi que des investissements en informatique et dans le domaine de la durabilité.

Grâce à une discipline rigoureuse, Soitec a généré un cash-flow positif de 26 millions d'euros et comme l'a indiqué Pierre Barnabé, le bilan du Groupe reste sain, avec des fonds propres solides et une dette nette modérée.

S'agissant du financement, les obligations convertibles Océane 2025, d'un montant total de 250 millions d'euros, arrivent à échéance en octobre 2025. Un refinancement partiel est envisagé via des instruments non dilutifs.

Enfin, la rentabilité du Groupe reste sensible aux fluctuations du taux de change euro-dollar.

Pour conclure, Albin Jacquemont a indiqué que Soitec accélère la diversification de son modèle pour atténuer la volatilité conjoncturelle du marché et se prépare à une prochaine reprise. Le modèle du Groupe est flexible et agile, ce qui devrait lui permettre de préserver ses marges dans un environnement incertain. En outre, son modèle opérationnel permettra un fort levier opérationnel une fois retrouvé le chemin de la croissance.

PRÉSENTATION DE LA GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Frédéric Lissalde a tout d'abord rappelé sa nomination en qualité d'administrateur lors de l'Assemblée Générale du 23 juillet 2024, date à laquelle le mandat d'Eric Meurice est arrivé à échéance, puis la décision du Conseil d'administration du 20 novembre 2024, de le nommer Président du Conseil à compter du 1^{er} mars 2025. Il a également rappelé que Christophe Gégout avait assuré, de manière transitoire la fonction de Président du Conseil d'administration du 23 juillet 2024 au 28 février 2025 et lui a présenté ses remerciements pour sa gestion de cette période de transition et la qualité du travail accompli.

Il a rappelé la composition actuelle du Conseil d'administration, son activité au cours de l'exercice 2024-2025 ainsi que notamment les expériences et compétences de ses membres. L'exercice 2024-2025 a été marqué par un certain nombre de changements au sein du Conseil d'administration et des Comités.

Les missions des Comités ont été revues, notamment afin de tenir compte de la transposition de la Directive CSRD. Le Comité des Rémunérations et des Nominations est d'ailleurs désormais dénommé « Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance du Conseil » et le Comité ESG est dénommé « Comité de la Durabilité ». Les Comités du Conseil ont aussi été recomposés, d'une part afin de réduire le nombre de membres à 5 membres dans la majorité des Comités et augmenter leur taux d'indépendance et, d'autre part pour mieux répartir les sièges en fonction des compétences et expériences des administrateurs. Ainsi :

- Le Comité d'Audit et des Risques est désormais composé de 5 membres uniquement, dont 80 % d'indépendants (contre 67 % auparavant). Il s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice 2024-2025, avec un taux d'assiduité de 91 %.
- Le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance du Conseil, également composé de 5 membres, comprend désormais 75 % de membres indépendants (contre 67 % avant la recomposition). Il s'est réuni 6 fois au cours de l'exercice, avec un taux d'assiduité de 100 %.
- Le Comité de la Durabilité est lui aussi composé de 5 membres, dont 75 % sont indépendants (contre 60 % avant). Il s'est réuni 4 fois durant l'exercice, avec un taux d'assiduité de 100 %.
- Le Comité de la Stratégie comprend 58 % de membres indépendants, il s'est réuni 4 fois durant l'exercice, avec un taux d'assiduité de 89 %.

Frédéric Lissalde a rappelé que le Conseil d'administration procède chaque année à une évaluation de sa composition, de son organisation et de son fonctionnement, ainsi qu'à une évaluation de ses Comités et a partagé les conclusions de la dernière évaluation, réalisée au cours de l'exercice 2024-2025.

Il a ensuite exposé les renouvellements de mandats d'administrateurs proposés à l'Assemblée Générale, à l'aide d'une brève présentation des parcours et des compétences des personnes concernées, à savoir :

- Bpifrance Participations (représentée par Samuel Dalens),
- CEA Investissement (actuellement représentée par François Jacq, dans l'attente de la désignation d'un nouveau représentant permanent), et
- Fonds Stratégique de Participations (représenté par Laurence Delpy).

Enfin, il a également indiqué que, le mandat d'administrateur de Kai Seikku n'étant pas proposé au renouvellement, à l'issue de l'Assemblée Générale :

- le Conseil d'administration ne serait plus composé que de 13 membres,
- la proportion de femmes au sein du Conseil passerait de 42 % à 45 %,
- le pourcentage d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'administration serait lui aussi en hausse, à 64 % (contre 58 % avant l'Assemblée), et
- la composition des Comités resterait inchangée, hormis pour le Comité de la Stratégie et le Comité de Durabilité dont Kai Seikku était membre. S'agissant du Comité de la Durabilité, Kai Seikku sera remplacé par Françoise Chombar, qui est indépendante. Sans compter l'administratrice représentant les salariés qui siège à ce Comité, la proportion d'administrateurs indépendants au Comité de la Durabilité passera donc de 75 % à 100 %.

PRÉSENTATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX POUR LES EXERCICES 2024-2025 ET 2025-2026

Avant de passer la parole à Delphine Segura Vaylet, Frédéric Lissalde a souligné que la question de la rémunération de Pierre Barnabé avait fait l'objet d'un examen rigoureux, sans concession, par le Conseil d'administration. Il a rappelé que lors de sa réunion du 27 mai 2025, le Conseil avait souhaité renouveler sa confiance pleine et entière en Pierre Barnabé, dont le mandat de Directeur Général arrivera à échéance l'an prochain. Cette confiance se traduit par une volonté de s'assurer que sa rémunération soit alignée avec les pratiques du marché pour des postes comparables dans le secteur de Soitec. Le Conseil a considéré que cette démarche était essentielle pour attirer et retenir un leadership capable de piloter Soitec dans un contexte concurrentiel exigeant.

Pierre Barnabé a néanmoins demandé que toute discussion sur le contenu de sa rémunération soit reportée à l'exercice 2026-2027, dans le cadre du renouvellement de son mandat. Le Conseil a validé cette demande lors de sa réunion du 25 juin 2025 mais l'objectif du Conseil d'administration est clair : assurer la pérennité et la croissance de Soitec, dans un esprit de responsabilité partagée.

En sa qualité de Présidente du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance du Conseil, Delphine Segura Vaylet a ensuite présenté les éléments de rémunération versés ou attribués aux cours de l'exercice 2024-2025 aux mandataires sociaux de la Société, faisant l'objet du vote *ex post* et qui sont détaillés aux Sections 4.2.3 et 4.2.4 du Document d'Enregistrement Universel 2024-2025 de Soitec.

Elle a ensuite présenté les politiques de rémunération des mandataires sociaux applicables à l'exercice 2025-2026, rappelant que, s'agissant de la politique de rémunération du Directeur Général objet de la résolution n° 14, le Conseil s'était engagé à ne pas appliquer ou mettre en œuvre, le cas échéant, les décisions initialement prises visant à augmenter le montant de la rémunération pouvant être versée au Directeur Général au titre de l'exercice 2025-2026.

Delphine Segura Vaylet a conclu son exposé en indiquant que le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance du Conseil procéderait à une réévaluation complète de la politique de rémunération du Directeur Général dans le cadre du renouvellement de son mandat qui arrive à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale et ce, dans le respect de l'intérêt de toutes les parties prenantes.

AUTRES INTERVENTIONS ET PRÉSENTATIONS

Sont également intervenus pendant l'Assemblée Générale :

- Benjamin Malherbe du Cabinet Ernst & Young Audit et Laurent Genin du Cabinet KPMG S.A. pour présenter les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- Emmanuelle Bely pour présenter les résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale.

DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES (QUESTIONS – RÉPONSES)

Question n° 1 : Dans le cadre du reporting CSRD, vous dites que vous publiez 561 indicateurs sur 1 245 définis par le standard. Est-ce que ça n'est pas beaucoup trop, car cela représente un coût ? Il me semble que les autres sociétés n'en suivent pas autant.

Réponse : Le Groupe a choisi de communiquer sur 561 indicateurs mais beaucoup de ces indicateurs étaient déjà suivis et maîtrisés au sein du Groupe, ce qui contribue aussi à la réduction des coûts de l'entreprise. A titre d'exemple, lorsque Soitec recycle son eau et réduit sa consommation d'eau, cela réduit son empreinte carbone et lui permet de faire des économies. L'ESG, c'est aussi rendre l'entreprise beaucoup plus performante, beaucoup plus attractive et aussi plus alignée avec les attentes de ses parties prenantes.

Question n° 2 : Les data centers consomment beaucoup d'énergie, comment cela s'inscrit-il dans votre stratégie RSE ?

Réponse : Les data centers consomment beaucoup d'énergie, mais nos produits permettent d'en consommer beaucoup moins. Le fait d'insérer du Photonics-SOI dans les data centers permet de réduire leur besoin en énergie. En résumé, « plus de Soitec, moins de CO₂ ».

Question n° 3 : Vous avez annoncé un chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2025-2026 en baisse de 20 %, mais pourriez-vous indiquer une trajectoire pour les différentes divisions ?

Réponse : Le marché du smartphone est plutôt à l'arrêt, dans un contexte de renouvellement et non dans une dynamique d'arrivée de nouveaux produits. Sur ce marché, Soitec évolue aussi avec des stocks très importants qu'il faut petit à petit écouler. Le marché de l'automobile est très ralenti et cela impacte négativement la vente de nos produits. En revanche, pour ce qui concerne les data centers, grâce à l'IA, c'est un marché qui progresse bien et dont le Groupe peut profiter pleinement.

Question n° 4 : La marge du Groupe se maintient mais les résultats sont en baisse et le cours de l'action a fortement chuté. Dans ce contexte, pourquoi la rémunération variable du Directeur Général a-t-elle augmenté entre l'exercice 2023-2024 (244 992 euros) et l'exercice 2024-2025 (318 000 euros) ?

Réponse : Le taux d'atteinte des critères de performance de la rémunération variable du Directeur Général s'est élevé à 50 % pour l'exercice 2023-2024 et à 60 % pour l'exercice 2024-2025. Il y a eu une légère augmentation qui réside dans le niveau de réalisation des objectifs stratégiques mais elle reste faible et bien en-deçà de ce qu'il était possible d'attendre compte tenu du travail réalisé par Pierre Barnabé.

Question n° 5 : Vous indiquez que Soitec enregistre 7 % de son chiffre d'affaires en France. Comment est calculé ce pourcentage ?

Réponse : Le chiffre d'affaires est calculé par destination. Le chiffre d'affaires effectué en France correspond aux produits livrés sur le territoire français, peu importe que le client répartisse ou ventile ensuite les produits dans ses filiales à l'étranger.

Question n° 6 : Soitec est impliquée dans l'IA, mais plutôt dans le domaine d'inférence ou dans le domaine de l'apprentissage ?

Réponse : Soitec fournit des substrats qui permettent de développer l'IA. Il profite de son essor, notamment avec deux de ses produits : le Silicon Photonics qui permet d'interconnecter les data centers entre eux ou les serveurs au sein des data centers en transformant électrons en photons et permettant une transmission optoélectronique (donc plutôt pour des applications d'inférence) et le FD-SOI qui est parfaitement adapté pour des radars de nouvelle génération, par exemple, qui embarquent de l'IA (là aussi, plutôt pour de l'inférence).

Le Groupe utilise aussi l'IA pour ses propres besoins, notamment pour améliorer la qualité de ses produits, détecter les défauts et, à ce titre, Soitec travaille sur plusieurs projets afin de mettre en place des solutions et des outils d'IA, tout en restant prudent en matière de traitement de données.

Question n° 7 : Vous avez parlé de Photonics. Quels sont vos prospects et clients dans ce domaine ? Nvidia, Broadcom, SMC, Samsung, AMD ?

Réponse : Le Photonics connaît une très forte progression depuis deux ans. Soitec fournit essentiellement des fonderies qui, elles-mêmes, fournissent des grands clients, dont font sûrement partie les géants du secteur comme Nvidia ou Broadcom. Mais quand bien même Soitec est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur, le Groupe se doit de rester discret sur l'identité de ses clients directs et encore plus sur celle de ses clients indirects.

Question n° 8 : Les salariés se sont récemment mobilisés contre la résolution n° 14 de l'Assemblée Générale réunie aujourd'hui, qui prévoyait une augmentation de la rémunération du Directeur Général. Le Conseil d'administration a ensuite pris l'engagement de pas appliquer cette augmentation. Toutefois, cette décision initiale du Conseil d'administration étant en décalage avec les contraintes budgétaires pesant sur les salariés, elle a érodé la confiance au sein de l'entreprise. Comment le Conseil d'administration et la Direction comptent-ils désormais rétablir la confiance entre les salariés, la Direction et la gouvernance de Soitec ? Et quelles mesures concrètes le Conseil prévoit-il de mettre en place pour renforcer le dialogue social et l'implication des représentants des salariés dans les décisions stratégiques qui impactent directement les conditions de travail et la motivation des équipes ?

Réponse : Comme l'a expliqué la Présidente du Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance du Conseil, le Conseil d'administration avait décidé d'augmenter la rémunération de Pierre Barnabé afin de lui renouveler sa confiance. Celle-ci est essentielle et il existe aujourd'hui une totale confiance entre le Conseil d'administration et la Direction générale.

D'importants efforts ont été faits par la Direction en matière de dialogue social et Pierre Barnabé veille à être en permanence au contact de l'ensemble des salariés, au siège social de Bernin mais aussi à Besançon, Le Bourget-du-Lac, Hasselt, Shanghai, Hwaseong (Séoul), Tokyo, et plus généralement sur l'ensemble des sites du Groupe, où les besoins et demandes ne sont pas les mêmes.

En outre, depuis l'enquête *Voice of Employees* lancée en 2024 et à la demande des collaborateurs, des communications permanentes sont effectuées, notamment sur les axes stratégiques du Groupe. La transparence des informations concernant le Groupe est essentielle et la Direction veillera à conserver cette transparence et à répondre aux attentes des salariés issues des réponses apportées au sondage annuel *Voice of Employees*.

Question n° 9 : L'action Soitec a enregistré une forte chute ces dernières années. Il semblerait que la contribution des relais de croissance ne compense pas la stagnation du marché du RF-SOI. De nouveaux produits arrivent sur le marché. Quelles sont les orientations stratégiques, claires et tangibles que Soitec compte mettre en œuvre pour renouer avec une croissance significative et permettre à l'entreprise de retrouver un niveau de capitalisation boursière qui reflète pleinement sa valeur ?

Réponse: Après la mise en place de stratégies de diversification du portefeuille de produits, le management et le Conseil d'administration travaillent ensemble pour continuer à accélérer la diversification et implémenter une stratégie de croissance liée au savoir-faire de Soitec.

Parmi les principaux produits de Soitec, deux produits connaissent une baisse d'activité : les substrats RF-SOI, qui souffrent d'un marché qui stagne et qui restent impactés par des niveaux de stocks encore élevés, même si cette situation s'améliore progressivement, et les substrats Power-SOI qui ont également tendance à suivre la baisse du marché de l'automobile. À l'inverse, trois autres produits enregistrent une forte croissance de leurs ventes : les substrats POI (*Piezoelectric On Insulator*), qui permettent de fabriquer des filtres à ondes acoustiques pour les smartphones, le FD-SOI, qui adresse le marché de l'automobile, le marché de la digitalisation des objets connectés et le marché de la digitalisation ou d'applications particulières pour les smartphones, et le Photonics.

Au-delà de ces cinq principaux produits, Soitec a d'autres produits dits « en incubation » qui devraient encore accroître la diversification. Et au-delà de la diversification des produits et des marchés, il y a la diversification géographique. Alors que la Chine représentait 3 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2022, elle pèse désormais 18 % et ce pourcentage devrait augmenter dans les années à venir.

Enfin, sur le cours de l'action, le contexte de marché du semi-conducteur, mais aussi de l'automobile ou des télécommunications, est excessivement difficile. La direction de Soitec se concentre sur ce qu'elle peut contrôler, à savoir les liquidités, l'EBIT et l'EBITDA.

Question n° 10 : Le mandat de M. Kai Seikku, qui est vice-Président de NSIG et qui siégeait au Conseil d'administration depuis 2019, n'a pas été proposé au renouvellement. NSIG est un actionnaire et un partenaire industriel important pour Soitec. Comment a évolué la relation stratégique entre Soitec et NSIG ces dernières années et quelles sont les raisons qui ont conduit à la décision de ne pas renouveler le mandat de M. Seikku et donc, de ne plus avoir de représentant de NSIG au sein du Conseil d'administration ?

Réponse: Le pacte d'actionnaires qui liait Soitec et NSIG est arrivé à échéance en 2021. Depuis, la participation de NSIG dans le capital de Soitec a diminué et le Conseil d'administration a considéré qu'il n'était pas essentiel d'avoir un représentant de NSIG au Conseil. Pour autant, la relation avec NSIG ne s'est pas détériorée, bien au contraire. NSIG est toujours un partenaire important du Groupe, Pierre Barnabé rencontre régulièrement le Président de NSIG et plusieurs projets de coopération sont en cours, dans un contexte de développement de l'activité de Soitec en Chine.

VOTE DES RÉSOLUTIONS

Avant de passer aux votes des résolutions, la secrétaire de séance a informé les actionnaires du quorum définitif.

L'Assemblée Générale a notamment approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice social 2024-2025 ainsi que l'affectation du résultat à la réserve légale et le solde au poste « report à nouveau ».

Elle a renouvelé les mandats d'administrateurs de Bpifrance Participations, CEA Investissement et du Fonds Stratégique de Participations pour une durée de trois ans.

Les actionnaires ont approuvé les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux de la Société mentionnées à l'article L. 22-10-9, I du Code de commerce et les éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice social 2024-2025 à Éric Meurice, Président du Conseil d'administration jusqu'au 23 juillet 2024, Christophe Gégout, Président du Conseil d'administration durant la période de transition du 23 juillet 2024 au 28 février 2025 et Frédéric Lissalde, Président du Conseil d'administration depuis le 1^{er} mars 2025 ainsi qu'à Pierre Barnabé, Directeur Général.

L'Assemblée a également approuvé les politiques de rémunération du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général ainsi que celle des administrateurs pour l'exercice 2025-2026 telles qu'elles lui étaient proposées.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a renouvelé l'autorisation accordée au Conseil d'administration pour opérer sur les actions de la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions pour une durée de 18 mois afin, notamment, de couvrir les plans d'actions gratuites de performance, de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions et d'assurer la liquidité et animer le marché secondaire des actions de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement.

Elle a également renouvelé l'ensemble des résolutions financières visant à autoriser ou à déléguer au Conseil d'administration, pendant une durée de 18 ou 26 mois, selon le cas, la compétence ou le pouvoir (i) de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues ou (ii) d'augmenter le capital social, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires selon diverses modalités (offre au public, placement privé, offre publique d'échange initiée par la Société, augmentation de capital réservée à personne dénommée, aux adhérents de plans d'épargne d'entreprise, ou encore par incorporation de réserves).

Enfin, les statuts ont été modifiés afin de prévoir les modalités de consultation écrite du Conseil d'administration et une harmonisation des statuts de la Société avec les dispositions légales a été approuvée.
